

L'an deux mille vingt, le 15 du mois de juin à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 8 juin 2020, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de conseillers votants : 35

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Chantal SANCHO, Philippe TARDY, Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés avant donné pouvoir : Patrice BUQUET ayant donné pouvoir à Max GUICHARD, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à M. le maire.

Autorisation de signer deux contrats de moniteurs éducateurs

Par délibération n° 2020-43 du 28 mai 2020, deux postes de moniteurs - éducateurs ont été créés pour procéder au recrutement de deux éducatrices spécialisées au sein de la Direction Education, Politiques Educatives, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse. Ces recrutements s'inscrivent dans le cadre du projet inclusion porté par la Collectivité, cofinancé par la CAF, et ayant pour objectif d'améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap ou enfants à comportements particuliers sur les temps péri et extrascolaires.

10 candidatures ont été reçues dans le cadre de l'appel à candidatures, dont aucune d'agents titulaires. Les 12 et 24 février 2020, un jury s'est tenu pour procéder à ces 2 recrutements, cinq candidates ont été reçues.

Aussi, en l'absence de candidatures d'agents titulaires, les candidatures de deux agents contractuels ont été retenues, toutes deux titulaires d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé et disposant d'une expérience professionnelle dans le champ de l'enfance et du handicap.

Il est proposé de les recruter sur ces postes selon les modalités suivantes, eu égard à l'expérience professionnelle de chacune des candidates :

- Contrats d'un an à compter du 10 avril 2020, sur le grade moniteur éducateur et intervenant familial:
- échelon 9 IB 500, IM 431, à temps complet, assorti du régime indemnitaire correspondant au poste
- échelon 8 IB 478, IM 415, à temps complet, assorti du régime indemnitaire correspondant au poste

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par
28 voix pour
7 abstentions
0 voix contre

autorise Monsieur le Maire à signer ces deux contrats dans les conditions telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François EGRON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20200616-2020-58-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2020

Publication : 17/06/2020